

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**

Séance du 7 juin 2024

Nombre de Membres	
En exercice :	22
Présents au Conseil :	20
Ayant pris part au vote :	22
Ayant donné procuration :	2

Date de la convocation
03/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le sept juin à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Aline Carrière, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.

Procuration : Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Aline Louvrier à Marie Destaing.

Secrétaire de séance : Aline Carrière.

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2024-06-041

OBJET : Achat d'une parcelle – budget bois 40302.

Le Maire propose d'acquérir la parcelle C272 située au lieu-dit Les Essarts, d'une surface de 8.8215 hectares, appartenant à la succession Roberet au prix de 67 000.00€ conformément à l'estimation de l'ONF alors que le prix de vente avait été fixé à 79 000.00€.

Le Maire précise qu'il conviendra d'ajouter 1 940.00€ de frais d'acte notarié.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- Valident la proposition d'achat de ladite parcelle pour un montant de 67 000€ ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 12/06/2024
Reçu en préfecture le 12/06/2024
Publié le 12 JUIN 2024
ID : 025-200068401-20240607-2024_06_041-DE

